

BU REAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez F. Digne, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. MIGNUCCI

Le Nord de la France :
Trois mois. 14 f.
Six mois. 27
Un an 51

ANNONCES : 15 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait —

ROUBAIX 16 DÉCEMBRE 1871

BULLETIN QUOTIDIEN

La discussion, qui a eu lieu le 14, au sein des bureaux de l'Assemblée, à l'occasion du projet de gouvernement sur l'augmentation des billets de la Banque de France, a eu une véritable importance. Les économistes de l'Assemblée ont pris tour à tour la parole, et le projet a été l'occasion de nombreuses critiques. Les commissaires nommés sont MM. Passy, André (Alfred), comte de Chandordy, Buffet, Duchère, Rohier, Walowski, Broot, de Lasteyrie, de la Boullerie, baron de Soubeyran, Germain et Magne. La principale préoccupation de la majorité des membres de la commission, paraît être de maintenir les émissions de billets de la banque dans les limites qui maintiennent le crédit dont elle jouit au grand avantage de l'Etat et du commerce.

M. André, régent de la banque de France n'a donné qu'un appui limité aux vues de M. le ministre des finances, M. Magne a dit qu'il fallait préalablement réclamer de la ville de Paris le remboursement des deux millions dus par elle à la banque. M. Léon Vingtain a insisté sur le trouble qu'une augmentation de la circulation jetterait dans les affaires; M. de Soubeyran a approuvé le projet, mais la thèse contraire a été soutenue par MM. Bocher, Buffet, Duclerc. Enfin, le doublement du capital de la banque de France a eu pour défenseur M. Edmond Adam et l'emprunt tendant à rembourser en partie la dette de l'Etat envers la banque de France, a été soutenu par MM. Wolowski et Passy. On voit, par ces indications, que le système du gouvernement n'a pas été accueilli favorablement. On suppose, toutefois, que la majorité de la commission et le ministre des finances découvriront un terme moyen qui leur permettra de s'entendre.

L'interpellation de M. Leroyer sur l'insuffisance des moyens de transports des compagnies de chemins de fer, a pris la plus grande partie de la séance publique de l'Assemblée, qui a dû ajourner le débat au lendemain, après une courte réponse de M. de Larcy, qui a constaté, comme M. Leroyer, la sollicitude que mériteraient les intérêts du public, tout en rappelant la situation véritablement exceptionnelle qui a été faite aux compagnies par les désastres de la guerre.

La presse allemande ne se lasse pas d'entonner des chants de triomphe à propos du toast depuis longtemps connu du czar, en l'honneur de l'empereur Guillaume et de l'armée germanique. Elle trouve en même temps le moyen de féliciter M. Thiers sur les sentiments pacifiques qu'elle exprime son Message; mais par des déductions dont nous ne nous chargeons pas de prouver la logique, ce même Message lui fournit l'occasion de débâter contre la mauvaise foi française. « La franche déclaration de M. Thiers, dit la Correspondance provinciale, que la France ne veut pas s'écarter de la parole solennellement donnée par elle peut être accueillie comme une nouvelle garantie de la sérieuse et sincère volonté du gouvernement de faire prévaloir d'une façon décisive les pensées et des tendances qu'une grande partie de la population a récemment manifestées, il faut tenir compte au gouvernement français, comme d'une preuve de courage moral, de la franchise avec laquelle il repousse les sentiments de vengeance de la population française et les égarements de la justice française. »

Ah! que l'on est passé maître à Berlin en matière de dénigrement et d'hyppocrisie. Ainsi, voilà M. Thiers qui parle de paix à la France, apparemment parce qu'il suppose que celle-ci est disposée à l'écouter! Eh bien non, c'est tout le contraire! Nos anciens ennemis nous haïssent, assure-t-on, plus qu'ils ne le faisaient avant la guerre, pour tout le mal qu'ils nous ont fait. Et cela, sur la rive droite du Rhin, s'appelle de la justice.

On mande de Washington que la commission anglo-américaine a décidé que les Etats-Unis n'étaient pas responsables du paiement des dettes contractées par les autorités rebelles. Le dernier bulletin de Sandringham, 13 décembre, annonce que le prince de Galles éprouve une grande faiblesse, mais que l'état général est plus satisfaisant. Le bilan de la banque d'Angleterre accuse encore une augmentation de 6 millions environ dans l'encaisse métallique, et plus de 40 millions d'augmentation dans les comptes particuliers. Cela

a annoncé la réduction de l'escompte à 3 %.

Quant à la banque de France, il n'y a que 3 chapitres qui méritent attention. L'augmentation de la circulation était de plus de 6 millions; mais il paraît que le lendemain de la rédaction du bilan, c'est-à-dire hier, il est rentré un grand nombre de billets, que le chiffre de la circulation n'est plus que de 2 milliards 280 millions. Le portefeuille a diminué de 8 millions en province et augmenté de 2 millions à Paris, en somme, diminution.

Enfin, la ville, fait remarquable, la ville commence à rembourser la banque; elle lui a versé cette semaine 8,500,000 fr., ce qui est en conformité avec le vœu de la commission financière nommée hier par la chambre.

Les avances sur titres ont encore diminué. L'encaisse augmenté de 312,000 francs.

Une dépêche de Paris, à la date du 13, dit que M. Thiers a parlé une heure et demie dans la commission d'initiative, soutenant le retour à Paris. Y assistaient MM. Pothuau, Périer et Rémusat.

M. Thiers a été écouté avec une parfaite déférence. Il a produit une vive impression.

La Commission continuera ses délibérations mardi.

Nous trouvons dans la Correspondance de Paris, et dans le Constitutionnel, qui la lui emprunte, la lettre écrite, le 23 janvier 1851, par Monsieur le comte de Chambord à M. Berryer. Le Constitutionnel a raison de dire que ce document offre, même dans les circonstances actuelles, un véritable intérêt; nous aimons-nous à le reproduire :

Venise, le 23 janvier 1851. Mon cher Berryer, J'achève à peine de lire le Moniteur du 17 janvier, et je ne veux pas perdre un instant pour vous témoigner toute ma satisfaction, toute ma reconnaissance pour l'admirable discours que vous avez prononcé dans la séance du 16.

Vous le savez, quoique j'aie la douleur de voir quelquefois mes pensées et mes intentions défigurées et méconnues, l'intérêt de la France (qui, pour moi, passe avant tout, me condamne souvent à l'inertie et au silence, tant je crains de troubler son repos et d'ajouter aux difficultés et aux embarras de la situation actuelle!

Que je suis heureux que vous ayez si bien exprimé des sentiments qui sont les miens et qui s'accordent parfaitement avec le langage, avec la conduite que j'ai tenus dans tous les temps! Vous vous en êtes souvenu. C'est bien la cette politique de conciliation, d'union, de fusion, qui est la mienne, et que vous avez si éloquentement exposée, politique qui met en oubli toutes les divisions, toutes les récriminations, toutes les convictions passées, et veut pour tout le monde un avenir où tout honnête homme se sente, comme vous l'avez si bien dit, en pleine possession de sa dignité personnelle.

Dépositaire du principe fondamental de la monarchie, je sais que cette monarchie ne répondrait pas à tous les besoins de la France, si elle n'était en harmonie avec son état social, ses mœurs, ses intérêts, et si la France n'en reconnaissait et n'en acceptait avec confiance la nécessité.

Je respecte mon pays autant que je l'aime. J'honore sa civilisation et sa gloire contemporaine autant que les traditions et les souvenirs de son histoire. Les maximes qu'il a fortamment à cœur et que vous avez rappelées à la tribune, l'égalité devant la loi, la liberté de conscience, le libre accès pour tous les mérites à tous les emplois, à tous les honneurs, à tous les avantages sociaux; tous ces grands principes d'une société éclairée et chrétienne me sont chers et sacrés comme à vous, comme à tous les Français.

Donner à ces principes toutes les garanties qui leur sont nécessaires, par des institutions conformes aux vœux de la nation, et fonder, d'accord avec elle, un gouvernement régulier et stable, en le plaçant sur la base de l'hérédité monarchique et sous la garde des libertés publiques à la fois fortement réglées et loyalement respectées, tel serait l'unique but de mon ambition. J'ose espérer qu'avec l'aide de tous les bons citoyens, de tous les membres de ma famille, je ne manquerais ni de courage ni de persévérance pour accomplir cette œuvre de restauration nationale, seul moyen de rendre à la France ces longues perspectives de l'avenir, sans lesquelles le présent, même tranquille, demeure inquiet et frappé de stérilité.

Après tant de vicissitudes et d'essais infructueux, la France, éclairée par sa propre expérience, saura, j'en ai la ferme confiance, reconnaître elle-même où sont ses meilleures destinées. Le jour où elle sera convaincue que le principe traditionnel et séculaire de l'hérédité monarchique est la plus sûre garantie de la stabilité de son gouvernement, du développement de ses libertés, elle trouvera en moi un Français dévoué, empressé de rallier autour de lui toutes les gloires, tous les hommes qui, par leurs services, ont mérité la reconnaissance du pays.

Je vous renouvelle encore, mon cher Berryer, tous mes remerciements, et vous demande de continuer, toutes les fois que l'occasion vous en sera offerte, à prendre la parole, comme vous venez de le faire, avec tant de bonheur et d'à-propos. Faisons connaître de plus en plus à la France nos pensées, nos vœux, nos loyales intentions, et attendons avec confiance ce que Dieu lui inspirera pour le salut de notre commun avenir. HENRI.

Voilà un programme de politique vraiment nationale, vraiment française. Avec Monsieur le comte de Chambord pour pilote, la France serait sûre qu'on ne jetterait pas par-dessus bord ses cargaisons les plus précieuses. La netteté de ce langage ferme et conciliant fait notre orgueil et demeure la plus solide espérance de l'avenir.

Voici une première liste de 67 journaux qui ont adhéré aux déclarations du congrès de la presse conservatrice de province :

- La Décentralisation, à Lyon;
L'Abbeille de Lorient, à Lorient;
La Bourgogne, à Auxerre;
Le Citoyen, à Marseille;
La Chronique de l'Ouest, au Mans;
Le Courrier des Ardennes, à Charleville;
Le Courrier du Jura, à Lons-le-Saulnier;
Le Courrier de la Vienne, à Poitiers;
L'Echo de l'Ardeche, à Privas;
L'Echo des Bouches-du-Rhône, à Aix;
L'Echo de Fourvière, à Lyon;
L'Echo de la Province, à Toulouse;
L'Echo Roannais, à Roanne;
L'Echo du Tarn, à Castres;
L'Emancipateur, à Cambrai;
L'Etoile de Vauluse, à Avignon;
La Franchise, à Moulins;
La Fraternelle, à Alais;
La Gatine, à Parthenay;
La Gazette de l'Ain, à Trévoux;
La Gazette des Bouches-du-Rhône, à Arles;
La Gazette du Languedoc, à Toulouse;
La Gazette de l'Ouest, à Nantes;
La Gazette du Midi, à Marseille;
La Gazette de Nîmes, à Nîmes;
La Gazette de Normandie, à Rouen;
La Guianne, à Bordeaux;
La Haute-Marne, à Langres;
L'Impartial du Finistère, à Quimper;
L'Indépendant de l'Ouest, à Laval;
L'Indépendant du Pas-de-Calais, à Saint-Omer;
Le Journal d'Annonay, à Annonay;
Le Journal de Forcalquier, à Forcalquier;
Le Journal du Nord, à Douai;
Le Journal de Rennes, à Rennes;
Le Journal de Roubaix, à Roubaix;
Le Journal de Saint-Lô, à Saint-Lô;
Le Légitimiste, à Marseille;
Le Mémorial de l'Allier, à Moulins;
Le Mercure septentrional, à Apt;
Le Messager de l'Allier, à Moulins;
Le Messager du Nord, à Dunkerque;
Le Messager du Puy-de-Dôme, à Clermont;
Le Messager de Toulouse, à Toulouse;
Le Nouvel Indépendant, à Saint-Dizier;
L'Océan, à Brest;
L'Ordre, à Mayenne;
L'Ordre et la Liberté, à Caen;
L'Ordre et la Liberté, à Valence;
L'Ordre de Saône-et-Loire, à Mâcon;
Le Pas-de-Calais, à Arras;
La Presse languoise, à Langres;
Le Propagateur, à Lille;
La Provence, à Aix;
La Revue bourguignonne, à Beaune;
La Savoie, à Chambéry;
La Sentinelle du Midi, à Toulon;
Le Tarn, à Castres;
L'Union nationale, à Montpellier;
L'Union franco-comtoise, à Besançon;
L'Union de la Sarthe, à Mans;
L'Union savoisienne, à Annecy;
L'Union du Sud-Ouest, à Agen;
L'Union de Vauluse, à Avignon;
La Vraie France, à Lille;
Le Vendéen, à Luçon;

Une lettre inédite de Proudhon

Nous venons de retrouver une pièce assez curieuse : c'est la copie d'une lettre de Proudhon, saisie en 1856, à la station de Tourcoing, sur la personne même du destinataire. Un ami du directeur du Journal de Roubaix eut l'original entre les mains et en fit la transcription.

Cette lettre offre aujourd'hui encore, un véritable intérêt. On va voir comment Proudhon jugeait le parti démocratique et ce qu'il pensait, en particulier, de M. Jules Simon, notre ministre actuel :

6 mars 1856.

Monsieur Mignucci, J'ai reçu la vôtre du 29 février, elle m'a fait un plaisir extrême. J'ai retrouvé dans les quelques appréciations que vous y faites des hommes et des choses, cet esprit net et ferme qui ne vous abandonne jamais et qui est pour moi la marque la plus infaillible du génie d'un homme.

Permettez-moi donc de vous dire des choses à vous qui êtes encore jeune et qui avez votre fortune de savant et d'homme de lettres à faire.

« Je ne connais pas le dernier manifeste de M. Ledru-Rollin, intitulé la sainte alliance nouvelle; il y a tantôt trois ans que j'ai dénoncé à mes amis cette Ste-Alliance, je l'ai même nommée dans la 2e édition du Manuel du spéculateur à la Bourse, laquelle édition date de 1854. Comme vous voyez, j'ai toujours quelques années d'avance sur les frères et amis, mais qu'ils marchent, je leur pardonne. (sic).

« Au reste, la dénomination de cette Ste-Alliance avec l'Empereur Napoléon pour chef, ne fera pas plus sur les esprits que toutes les autres publications de l'exil. Rien de tout cela n'entre en France, y entrât-il, il resterait sans effet : La masse nationale est tournée à la contre révolution ou Aplatie. Il faut pour les tirer de leur Léthargie d'autres drogues que celles dont disposent les proscriptions.

« Puis vous pouvez juger que jusqu'à un certain point, ils sont d'accord avec les prospecteurs; leur morale au fond sont les mêmes. Ne venez-vous pas de voir M. Jules Simon, débiter aux braves belges des Capucinades? Il se croit très hardi et grand révolutionnaire parce qu'il va jusqu'à nier la divinité de Jésus-Christ et qu'il prêche la religion naturelle.

« Je connais la théorie de la raison de M. Bailly, et tout ce qui se publie dans la revue philosophique religieuse, par M. Ch. Renouvier et consorts. Ces messieurs, sont pour la plus part trop de mes amis, pour que je me permette de leur rendre le moindre crit que. Tout ce que je puis vous dire est qu'ils ne s'entendent pas entre eux et qu'il est tel parmi eux qui ne s'entend pas avec lui-même. Ce n'est pas une école, pas même une ruche; M. Renouvier, défend la liberté qu'il ne comprend point et se fait battre par M. Lemoine, qui ne comprend pas davantage, un autre cherche un nouveau dogme et est combattu par un quatrième qui n'en veut plus. Quant à M. Bailly qui a pris à Kant, tout ce qu'il a de meilleur, il trouve que M. Lemoine, aussi athée que lui, n'entend rien à la philosophie; il devrait, s'il était logique, conclure en faveur de l'être suprême. Cette petite société est un miroir de ce qui se passe dans la nation où règne le tohu bohu le plus complet.

« Vous allez conseiller aux révolutionnaires de prendre un économiste pour Dictateur, d'abord vous les ferez tous aboyer contre vous; ils veulent bien de la Dictature, mais à leur guise, ce qui veut dire à la façon de l'Empire romain. . . . Puis cette idée de Dictature sied-elle bien dans la bouche d'un économiste? Un économiste doit-il se permettre cette vulgarité et un peu naïve hypothèse d'un Dictateur, homme de bien, génie transcendant, ayant la science profonde de la liberté et de la révolution, capable d'accomplir une ère gouvernementale, ce qui ne peut, en bonne justice, être le fait que du concours tout puissant d's volontés!

« Pour moi, je suis depuis longtemps désabusé de ces rêves à la Platon. J'apprends tout ce que je puis et je jette ce que je sais sur la place publique. Peu à peu il se forme une opinion générale qui s'impose à tous, et dont la puissance est bien autre, que ne seraient les décrets d'un Dictateur, appuyé de toutes les piques révolutionnaires ou dont la parole n'aurait été su personne.

« Je ne connais à Bruxelles à peu près personne. Le seul homme à qui il me serait permis de vous recommander est M. Madier Montjan aîné, avocat, ancien représentant du peuple et je ne sais pas même son adresse. Mais je crois que vous pourriez le découvrir soit par M. Lebeque, libraire, qui vous a vendu mon programme, soit par Pascal Duprat, directeur de la Libre Recherche dont les bureaux sont rue du Pont-Neuf, 30, à Bruxelles. Par l'un ou l'autre de ces messieurs, vous pouvez aisément parvenir jusqu'à MM. Ed. Quinet Deschanel, Noël Parfait, Pierre Joigneux, etc., etc. Tâtez de ces messieurs, votre titre d'écrivain français et d'ami de la liberté vous sera une recommandation suffisante.

« Méfiez-vous de ses aventuriers, tous les jours nous acquérons ici la preuve que les proscriptions ont parmi eux des traitres qui les vendent à la police impériale.

« Il me tarde de lire votre Corse libre et votre avis aux révolutionnaires, mais je vous engage encore aussitôt vos publications terminées, de revenir en France; car décidément on ne fait rien qu'à Paris, c'est ici qu'il faut opérer. C'est ici enfin qu'il faut faire groupe : Toute action extérieure et sans influence serait d'ailleurs mal accueillie. Vos Démocrates se figurent toujours que ce n'est qu'une affaire de coup de main; je vois, pour notre malheur, qu'il s'agit de bien autre chose. L'homme tombé, le régime ne changerait pas; nos trois dynasties seraient même engouties et la république rouge installée que tout ne serait pas fait. Il y aurait encore à changer le cœur, l'âme et l'intelligence de la France. Mieux vaut donc attaquer par là tout de suite, en s'appuyant sur les points solides que le mouvement de chaque jour met à découvert.

« Je vous serais obligé, cher monsieur Mignucci, de me tenir au courant de vos observations et de vos études.

« Serrons nos rangs, espérances de la France, c'est ma devise.

« Je vous serre la main.

« P. J. PROUDHON. »

Informations-Nouvelles

« Il y a eu, jeudi soir, à quatre heures, un conseil extraordinaire des ministres chez le président de la République. Le conseil a duré près de deux heures.

M. de Rémusat vient d'engager les ambassadeurs et les ministres de France en congé à regagner leurs postes.

Ce sont les généraux Lélyet et Billel, membres de la commission de réorganisation militaire, qui soutiendront à la tribune le projet de loi concernant le service personnel et obligatoire.

La commission du travail des enfants dans les manufactures s'est réunie hier et, a entendu des dépositions de chefs d'ateliers.

Le Constitutionnel dit qu'on parlait hier, à Versailles, d'une proposition de succéder à M. Thiers qui aurait été faite à M. Grévy. La se bornent les renseignements de ce journal.

Le Siècle annonce que le projet de loi tendant à amnistier tous les détenus qui se trouvent actuellement sur les pontons et sur lesquels ne pèse aucune charge de droit commun, est presque terminé; il sera déposé sur le bureau de l'Assemblée, par le garde des sceaux, dès que le procès des inculpés dans l'affaire des otages sera terminé.

La commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale a entendu jeudi le maréchal Le Boeuf.

La déposition de l'ex-ministre de l'empire a été fort longue, elle remonte jusqu'aux origines de la guerre. Le maréchal Le Boeuf s'est surtout efforcé de prouver qu'au début des hostilités, il avait 567,000 hommes sous les armes, il a produit force dépêches et documents de toute nature.

A cause de l'heure avancée, la suite de la déposition a été remise à samedi prochain.

La commission qui vient d'être nommée pour examiner le projet de M. Delpit sur les instituteurs primaires a demandé par l'organe de son président, l'évêque Dupanloup, que le projet du gouvernement sur l'instruction obligatoire lui soit renvoyé.

Le ministre de l'instruction publique a répondu, dit le Siècle, que cette commission n'a été nommée que pour examiner un point spécial de la question de l'enseignement primaire. Il s'est refusé à ce renvoi et a demandé la nomination d'une commission spéciale.

De là, conflit que l'Assemblée va être appelée à régler.

Mgr Dupanloup avait écrit dans sa lettre à M. Gambetta :

« La morale est l'état de la conscience. »
« Un typographe a fait cette légère variante:
« La morale est l'état de la conscience. »

Le projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, qui sera prochainement soumis à la Chambre, conclut à la liberté absolue de l'enseignement, tout en réservant à l'Etat la collation des grades.

Nous tenons de bonne source, dit le XIX Siècle que les princes d'Orléans sont résolus à renoncer à tous les avantages que leur conférerait la loi destinée à les remettre en possession de leurs biens.

Nous appelons toute l'attention de nos lecteurs sur la très grave correspondance de Rome adressée au Journal des Débats : « Il est souvent bon d'être à l'étranger pour apprécier sainement la politique de son propre pays. Il me paraît donc utile de vous dire ce qu'on pense ici de nos affaires. Je ne parle pas du vulgaire, mais d'hommes politiques considérables.

« On croit que le mouvement naturel de partis ramènera M. Gambetta au pouvoir. C'est aussi ce que l'on croit en Prusse, et c'est ce qu'attend et désire la politique allemande.

« L'arrivée de M. Gambetta rallumerait la guerre, et permettrait aux Prussiens d'achever la ruine de la France. On considère à Berlin ce qu'on a fait comme incomplet et provisoire, tant que la France aura la consistance qui lui reste et la possibilité de se donner un gouvernement définitif et fort.

C'est donc sur l'arrivée au pouvoir de M. Gambetta que l'on compte à Berlin, et que comptent également ici les amis de la politique prussienne.

« Voilà ce qu'il est utile que l'on sache en France, et croyez que ce n'est pas au hasard que j'écris ces lignes, mais d'après des informations sérieuses et dignes de toute confiance. »

Vendredi soir, grand dîner suivi d'une brillante réception chez le président de la République.

Au nombre des invités, citons le général Ladmiraal gouverneur de Paris; le général Valentin, le général Trochu, les ministres de la guerre et de la marine et un grand nombre de députés de la droite et du centre droit et gauche.

La question qui a été plus particulièrement traitée est le retour à Paris; mais, dit-on, elle aurait rencontré très peu de sympathie parmi les hôtes de M. Thiers.